

varier autant que possible les entreprises et la vie économique des différentes parties du Canada. Nous savons depuis longtemps jusqu'à quel point la vie économique de régions telles que celle de l'Atlantique serait raffermie par une plus grande variété d'industries, un plus grand nombre d'industries manufacturières pour soutenir et diversifier l'économie de cette importante région du Canada. Le gouvernement fédéral a eu bien des occasions d'obtenir de tels résultats, mais je regrette d'avoir à constater qu'il n'en a guère profité.

Le Gouvernement a eu de belles occasions durant la guerre et après, en particulier durant la période de réarmement qui a suivi 1950, lorsqu'on dépensait des milliards de dollars des deniers publics, et dont très peu ont été dépensés dans des régions comme celle de l'Atlantique. Chaque année, lors de l'examen des crédits du ministre de la Production de défense, nous avons soulevé cette question en insistant sur la nécessité de répartir les contrats de l'État le plus largement possible à travers le Canada. Cependant, que pouvons-nous constater? Les sociétés qui obtiennent ces contrats sont, la plupart du temps, des sociétés dont les sièges administratifs se trouvent dans la partie centrale du Canada. C'est pourquoi je dis que le Gouvernement a eu bien des occasions, avec les milliards de dollars mis à sa disposition par le Parlement, mais l'argent n'a pas servi à faire varier l'industrie et la vie économique dans les régions du Canada où cette variété est le plus nécessaire.

Il y a aussi ces questions qui devraient être des entreprises d'État où, dans le domaine propre à l'administration, le Gouvernement fédéral a eu l'occasion, avec la collaboration des provinces, de mettre en marche des entreprises qui auraient été avantageuses, non seulement pour les régions intéressées, mais dont les avantages se seraient aussi étendus à tout le pays. Il y a le barrage d'irrigation du bras sud de la Saskatchewan. Ces paroles ont échappé au ministre de l'Agriculture bien des fois dans l'Ouest du Canada. Cette entreprise a été entravée jusqu'à maintenant parce que le Gouvernement qui siège en face n'est pas disposé à y voir l'occasion que nous, de la loyale opposition de Sa Majesté, y voyons d'entreprendre un travail dont bénéficierait tout le Canada. Il y a aussi l'entreprise électrique de Beechwood au Nouveau-Brunswick. Voilà une entreprise qui était et reste pressante, non seulement pour donner à cette province l'aménagement hydro-électrique qui constitue la clef de voûte de toute industrialisation ou de l'installation d'industries manufacturières, mais aussi pour apporter de nombreux avantages à toute la région de l'Atlantique.

L'hon. M. Lesage: Vous êtes resté à Toronto trop longtemps, vous ne savez pas ce qui se passe ici.

M. Fleming: Plait-il?

L'hon. M. Lesage: Vous avez été retenu trop longtemps à Toronto.

M. Fleming: Je crois avoir voyagé à travers notre pays autant que le ministre qui vient de m'interrompre, et voici ce que je vais lui dire. Je crois être aussi bien renseigné que lui sur la situation au Nouveau-Brunswick; en fait, je crois en savoir beaucoup plus que lui.

L'hon. M. Lesage: Mais non pas au sujet de l'entreprise de Beechwood.

M. Fleming: Oui, je vais le renseigner aussi sur l'entreprise de Beechwood. Je vais certainement lui en dire quelque chose.

M. Dickey: L'honorable député devrait venir à la Chambre un peu plus souvent.

M. Fleming: Le Gouvernement fédéral n'a pas fait son devoir en laissant passer l'occasion de s'associer avec le Nouveau-Brunswick pour l'exécution de ce projet. L'an dernier le premier ministre du pays a refusé, et refuse encore, la simple demande faite par le premier ministre du Nouveau-Brunswick de garantie fédérale des obligations émises par sa province pour assurer le financement de cette entreprise extrêmement nécessaire et utile. Où était donc le gouvernement fédéral? Il a adopté une attitude négative à l'égard de ces importantes entreprises si prometteuses pour le bien-être général du pays.

Nous avons maintenant le rapport de la Commission Gordon qui n'entrevoit pas d'avenir bien brillant pour la région de l'Atlantique. On pourrait faire beaucoup pour stimuler l'économie de la région des provinces Maritimes et lui donner le brillant avenir qu'elle peut avoir et aura, j'espère, si le Gouvernement qui siège en face fait preuve de quelque prévoyance et de quelque disposition à collaborer avec les gouvernements provinciaux dans cette région. Les antécédents du présent gouvernement fédéral à cet égard représentent un passé d'occasions manquées, occasions qui ne se présentent pas tous les jours.

Je passe maintenant au deuxième élément de la proposition d'amendement, l'encouragement qu'il faut apporter à une fabrication plus poussée du produit de nos ressources au Canada. Je ne veux pas infliger à la Chambre la répétition de ce que j'ai dit à ce propos le 9 juillet dernier, à l'égard d'une proposition d'amendement analogue. Dans cette partie de la proposition d'amendement, l'opposition officielle affirme ce qu'elle croit être un